

Les épreuves d'examens se composent :

- En certification initiale : d'un examen théorique et d'un examen pratique
- En recertification : d'un examen documentaire et d'un examen pratique

**EN CERTIFICATION
INITIALE**

EXAMENS THEORIQUES

Durée et Conditions d'examens

Amiante SANS MENTION	Plomb SANS MENTION	Termites METROPOLE / DROM-
DPE SANS MENTION	Gaz	Electricité
* Amiante AVEC MENTION	* Plomb AVEC MENTION	* DPE AVEC MENTION

• Questionnaire de 35 minutes : portant sur les différents thèmes listés dans les arrêtés compétences.



* **NB :**

L'épreuve théorique amiante avec mention, plomb avec mention et DPE avec mention se compose de 2 questionnaires : QCM sans mention et QCM avec mention (au total 70 min soit 1h10).

Matériel

Stylo, correcteur.
(pas de crayon à papier, ni stylo rouge).
Toute documentation nécessaire à la bonne rédaction du rapport est autorisée (Hors support informatisé). Arrêtés & normes d'application obligatoire fortement recommandés.

Correction et Résultats

(Notation /20)

Domaines	ECHEC 😞 le candidat devra se présenter sur une nouvelle session d'examen	REUSSITE 😊 validation de l'examen théorique
Pour chaque domaine et chacun des module(s) présent(s) *	Note < 10/20	Note ≥ 10 / 20

Aucun avis ne pourra être donné lors de la session.
Résultats communiqués sous 15 jours après le passage sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.

EXAMENS DOCUMENTAIRES

EN RECERTIFICATION

Conditions d'examens

L'examen documentaire consiste à contrôler la conformité aux dispositions réglementaires, normatives ou bonnes pratiques professionnelles en vigueur d'un échantillon d'au moins cinq rapports établis.

Cet échantillon comporte au moins un rapport pour chacun des types de missions du domaine concerné quand ce type de mission a été réalisé.

Correction et Résultats

(Notation /20)

Domaines	ECHEC 😞 le candidat devra effectuer un nouvel examen documentaire	REUSSITE 😊 validation de l'examen documentaire
Pour chaque domaine et chacun des module(s) présenté(s) *	Note < 11/20	Note ≥ 11 / 20

Aucun avis ne pourra être donné lors de la session.

Résultats communiqués sous 15 jours après le passage sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.

EXAMENS PRATIQUES

Durée et Conditions d'examens

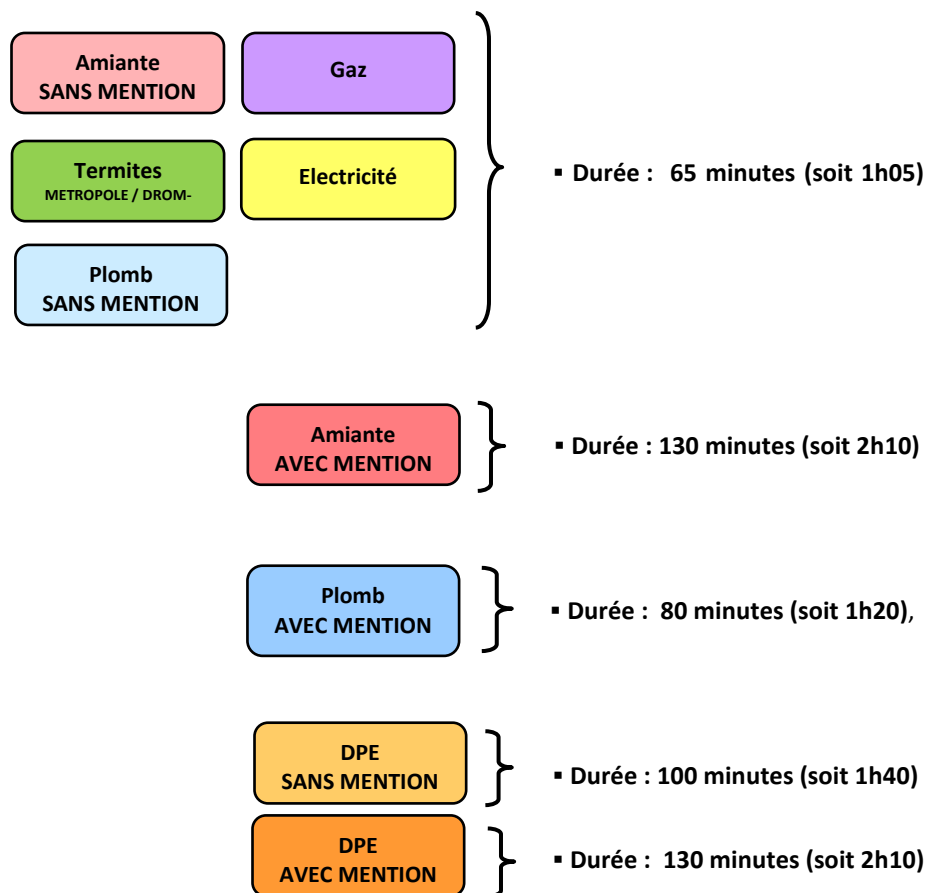
L'épreuve pratique se compose de 2 parties :

- **Partie Etude de cas** : Cette partie comprend la rédaction d'un rapport sur une trame fournie par LCC Qualixpert. *
- **Partie Questions générales et méthodologie** : Questions écrites relatives à la méthodologie, aux outils...



* Pour tous les examens pratiques, Qualixpert met à disposition les trames de rapports vierges.

Le candidat, s'il le souhaite, peut apporter ses propres trames de rapports et compléter celles-ci pour l'examen (Détails dans la partie Matériel)



Les épreuves DPE se composent de :

- Un exercice méthode conventionnelle impliquant la bonne détermination des données d'entrée et les recommandations restituées sur le modèle de rapport correspondant.
- Un exercice méthode par relevés de consommation impliquant la bonne détermination des données et les recommandations restituées sur le modèle de rapport correspondant.
- Un exercice détermination du choix de la méthode d'évaluation de la consommation énergétique portant sur 5 cas pratiques.

Matériel

Stylo, correcteur.

(pas de crayon à papier, ni stylo rouge).

Toute documentation nécessaire à la bonne rédaction du rapport est autorisée (Hors support informatisé). Arrêtés & normes d'application obligatoire fortement recommandés.

Trames de rapports propres au candidat :

Le candidat peut se munir de ses propres trames lui permettant de renseigner un /des rapport(s) relatif(s) aux différentes situations pouvant être rencontrées.

Conformément aux exigences, la notation est liée à la présence de tous les champs réglementaires.

PRECISIONS :

- **En DPE (sans et avec mention)**, se munir à minima des modèles suivants :
6.1, 6.a / 6.2, 6.b / 6.3 a / 6.3 a bis / 6.3 c / 6.3 c bis

- **En Amiante sans mention**, se munir des :
Modèles : DAPP, vente, rapport en vue de la constitution de DTA
(y compris grilles d'évaluation d'état de conservation).

- **En Amiante mention**, se munir des :
Modèles : Vente, rapport en vue de la constitution de DTA, démolition, examen visuel des surfaces traitées après travaux de retrait
(y compris grilles d'évaluation d'état de conservation).

- **En Electricité**, s'assurer de la possibilité de sélectionner les différents choix possibles. Prévoir aussi une place suffisante pour compléter les différents paragraphes du rapport.

Correction et Résultats

(Notation /20)

Domaines	EHEC ☹️ le candidat devra se présenter sur une nouvelle session d'examen		REUSSITE 😊 validation de l'examen pratique	
	Certification initiale	Renouvellement	Certification initiale	Renouvellement
Pour chaque domaine et chacun des module(s) présenté(s) *	Note < 10/20	Note < 11/20	Note ≥ 10 / 20	Note ≥ 11 / 20

Aucun avis ne pourra être donné lors de la session.

Résultats communiqués sous 15 jours sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.

EN CERTIFICATION
INITIALE

EXAMEN THEORIQUE

Durée et Conditions d'examens

- Questionnaire de 35 minutes



Matériel

Stylo, correcteur.

(pas de crayon à papier, ni stylo rouge)

Toute documentation nécessaire à la bonne rédaction du rapport est autorisée (Hors support informatisé). Arrêtés & normes d'application obligatoire fortement recommandés.

Correction et Résultats

(Notation /20)

Note ≥ 12 le candidat est reçu.

Note < 12 le candidat est éliminé, il devra se représenter sur une prochaine session.

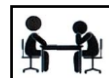
Aucun avis ne pourra être donné lors de la session. Résultats communiqués sous 15 jours sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.

EXAMEN PRATIQUE

Durée et Conditions d'examens

- Epreuve pratique de 90 minutes, se compose en 2 parties :
- Partie identification d'échantillons de 40 minutes.
- Partie Rapport in situ de 50 minutes : Réalisation d'un état relatif à la présence et/ou indices de présence d'insectes à larves xylophages



Matériel

Calculatrice, stylo, correcteur.
(pas de crayon à papier, ni stylo rouge).

Outils nécessaires à la détermination des échantillons et à la réalisation d'un diagnostic. **Toute documentation nécessaire à la bonne rédaction du rapport est autorisée** (Hors support informatisé). Arrêtés & normes d'application obligatoire fortement recommandés.

Correction et Résultats

(Notation /20)

Note ≥ 12 le candidat est reçu.

Note < 12 le candidat est éliminé, il devra se représenter sur une prochaine session.

Aucun avis ne pourra être donné lors de la session. Résultats communiqués sous 15 jours sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.

EN RECERTIFICATION

Durée / Conditions d'examens / Matériel

- Questionnaire à compléter à distance et à retourner à QUALIXPERT sous un délai de 2 mois.

Dès réception du dossier de candidature complet, le questionnaire est transmis par mail au candidat. A compléter au stylo *(pas de crayon à papier, ni stylo rouge)*.

Correction et Résultats (Notation /20)

Note > 15 le candidat est reçu.

Note ≤ 15 le candidat est éliminé, il devra repasser une épreuve de certification initiale.

Résultats communiqués sous 15 jours sauf événement indépendant de notre volonté.

NB : Conformément à la réglementation, l'organisme a 2 mois maximum pour communiquer les résultats.





**Pendant les examens, les téléphones portables et tous les outils informatiques sont interdits.
Le non-respect de cette règle entraînera l'élimination immédiate du candidat.**